

CYCLOTOURISME

Les participants au brevet de 400 km des RCA ont été épargnés par l'orage



Les services de la météo annonçaient de l'orage pour la soirée du samedi 26 mai et bien sûr, les 64 partants du premier départ, fixé à 16 heures, n'étaient pas très sereins lorsqu'ils s'élancèrent du vélodrome angevin. Vers 18 h 30, un violent orage éclatait effectivement sur l'Anjou, mais les cyclos étaient déjà loin et, comme par miracle, ils échappèrent aux foudres du ciel. Ceux du deuxième départ (dimanche 27 à 4 heures) ont également bénéficié d'un temps tout à fait correct.

Le parcours ralliait d'abord Secondigny (Deux-Sèvres) via les bosses du Layon et la Gâtine, puis Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée), remontait ensuite à Montaigu et enfin ramenait à Angers via les Mauges. Un joli menu (3 400 m de dénivellée positive) dont le dessert fut trouvé indigeste par certains.

Ou certaines car on comptait trois dames parmi les 79 participants. 73 brevets seront homologué(e)s dont douze pour les Randonneurs Cyclos de l'Anjou (une dame) et quatre pour les Saumurois. 38 clubs étaient représentés, les cyclos les plus éloignés venant de l'Oise, du Finistère, du Calvados, du Loir-et-Cher, de l'Orne et de la Charente-Maritime.

Désormais, pour obtenir de meilleures chances de préqualification à Paris-Brest-Paris 2019, il reste à passer le brevet de 600 km qui proposera une visite fort touristique de la Touraine, de la Sologne, de la Beauce et du Sud du Perche en empruntant un itinéraire facile (environ 3 200 m de dénivellée). Ce sera le samedi 23 juin à 8 heures.

Site internet des RCA : www.rc-anjou-asso.fr